

Allocation Personnalisée au Logement

Définition : Vous pouvez bénéficier de l'aide personnalisée au logement (APL), si vous payez un loyer ou remboursez un prêt pour votre résidence principale et si vos ressources sont modestes.

Renseignements : Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine Agence de Suresnes
24 Avenue du général de Gaulle, 92150 Suresnes

Site internet : www.caf.fr

Aide Sociale à l'hébergement (ASH)

Définition : Une personne âgée qui ne dispose pas de ressources suffisantes pour payer ses frais d'hébergement peut solliciter une aide sociale pour couvrir en totalité ou en partie ses frais. Avant d'attribuer cette aide et d'en fixer le montant, le Conseil Départemental fait appel à la participation de l'intéressé et des obligés alimentaires (conjoint, parents, enfants). Cette aide constitue une avance qui peut être récupérée par le département dans certains cas.

Public : Être âgé au minimum de 65 ans (ou plus de 60 ans si elle est reconnue inapte au travail).

Conditions : Être hébergé chez un accueillant familial agréé par le Conseil Départemental, en foyer-logement (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées), en Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), en soins de longue durée (SLD).

Lieu : Maison de l'autonomie (MDA) - Centre Robert-Debré - 10ter rue d'Estienne d'Orves, 92500 Rueil-Malmaison

Contact : Maison de l'autonomie (MDA) - 01 41 39 88 00

Les établissements implantés à Rueil-Malmaison : Centre d'Initiation au Travail et aux Loisirs « L'horizon »

Définition : Ce Centre d'Initiation au Travail et aux Loisirs « L'horizon » est un foyer d'hébergement qui peut accueillir 15 résidents.

Les différentes structures

d'hébergement

Définition : Lorsque le maintien à domicile s'avère impossible, la demande de placement s'impose.

Ainsi, plusieurs structures d'hébergement peuvent être proposées par la Maison Départementale des Personnes Handicapées :

Les foyers de vie :

Ils sont destinés aux adultes handicapés disposant d'une autonomie suffisante pour se livrer à des occupations quotidiennes au sein de ce type de foyers.

Les FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé) :

Créés pour répondre aux besoins d'adultes lourdement handicapés, ils accueillent des personnes souffrant de déficiences physiques et/ou psychiques ou atteintes de handicaps associés. Ces personnes sont inaptes à toute activité professionnelle et ont besoin de l'assistance d'une tierce personne pour la plupart des actes essentiels de l'existence, d'une surveillance médicale et de soins quasi constants.

Les MAS (Maison d'Accueil Spécialisée) :

Elles reçoivent des personnes lourdement handicapées n'ayant pas pu acquérir l'autonomie et dont l'état nécessite une surveillance médicale et des soins constants pour tous les actes essentiels de la vie courante.

Les maisons de retraite avec dérogation d'âge :

Le placement d'une personne en situation de handicap peut être préconisé à titre définitif ou provisoire pour soulager l'aidant.

Les dossiers de demande de placement sont à déposer à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

La Maison de l' Autonomie est à votre disposition pour vous aider à constituer le dossier de demande.

Attention : l'admission dans un établissement spécialisé ne peut se faire sans une orientation préalable de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Contact : MDPH 92 - Hauts-de-Seine - 2, rue Rigault - 92000 NANTERRE

Tél : 01 41 91 92 50

Fax : 01 41 91 93 09

Email : mdph@mdph92.fr

Site web : <http://www.hauts-de-seine.net/>

Pour télécharger les formulaires de demande, cliquez ici

Les accueils de jour : les CITL

Définition : Les CITL sont des lieux d'accueil à la journée des personnes handicapées inaptes au travail qui proposent des activités aussi bien manuelles que physiques sous forme d'ateliers.

Certains centres ont pour projet l'insertion en milieu professionnel protégé ou accueillent des travailleurs ESAT à temps partiel.

Ces structures sont appelées foyers occupationnels de jour dans d'autres établissements.

L'admission dans ce type de foyer se fait sur décision de la CDAPH.

Résidences - Services

Définition : Les résidences services seniors s'adressent à des personnes âgées autonomes, valides et semi-valides de plus de 60 ans, qui désirent vivre en appartement ou en maison, tout en profitant de la convivialité et de la sécurité assurées par les équipes en place.

Ce sont des ensembles immobiliers constitués d'appartements individuels (du studio au 5 pièces) dont les résidents sont locataires ou propriétaires.

Elles ont pour objectif de procurer aux résidents une indépendance et de garantir une convivialité dans des lieux de vie adaptés et aménagés tels le restaurant, le salon ou l'espace forme. Elles sont sécurisées (accueil 7/7 jours, interphone, portails aux accès de la résidence...) et adaptées à une clientèle seniors (ascenseurs, équipement des appartements...).

Suivant leurs besoins, les résidents peuvent également choisir des services complémentaires : assistance 24h/24, restauration à l'unité, en demi-pension ou en pension complète, ménage, blanchisserie, activités de loisirs, etc.

Les Hespérides

24-26 boulevard de l'Hôpital Stell - 92500 Rueil-Malmaison

Tél. : 01 47 51 09 12

Site internet : hesperides.rueil.free.fr

Les Jardins d'Arcadie

6 impasse du Donjon - 92500 Rueil-Malmaison

Tél. : 01 47 51 27 37

Site internet : www.jardins-arcadie.fr

Résidences pour Personnes Agées (RPA) / Foyers logements pour personnes âgées

Définition : C'est un mode d'hébergement non médicalisé accueillant des personnes âgées de 60 ans et plus autonomes et valides mais qui ont besoin d'un cadre sécurisant 24h/24. Formule intermédiaire entre le domicile et la maison de retraite (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes), la résidence pour personnes âgées (ou foyer-logement) propose des logements (du studio au 2 pièces).

Les personnes âgées sont locataires du logement avec possibilité de bénéficier de locaux communs et de services collectifs dont l'usage est optionnel (blanchissage, restauration, salle de réunion, activités de loisirs ...). Elles peuvent également faire appel à des services d'aide à domicile (aide ménagère...) et/ou des interventions externes (médecin traitant, kiné...)...

Les résidents peuvent bénéficier de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), l'Allocation Logement (AL) ou de l'Aide sociale.

Côte-Noire

24 Domaine de la Côte Noire - 92500 Rueil-Malmaison

Tél. : 01 47 51 95 92

Site internet : www.arepa.org/la-cote-noire

Martignon

42 rue Martignon - 92500 Rueil-Malmaison

Tél. : 01 47 49 68 34

Site internet : www.arepa.org/martignon-residence

Les Tarâtres

17 rue Thiers - 92500 Rueil-Malmaison

Tél. : 01 47 49 12 74

Site internet : www.arepa.org/les-taratres-residence

Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

Définition : Un EHPAD est un établissement médico-social qui accueille des personnes âgées de 60 ans et plus, en perte d'autonomie ou dépendantes. Il offre une prise en charge globale de ses résidents : hébergement, service de restauration, blanchisserie, animation, soins ...

Certains EHPAD sont habilités à recevoir les bénéficiaires de l'aide sociale ou sont conventionnés au titre de l'APL (Aide Personnalisée au Logement). Le résident peut bénéficier de l'APA en établissement (Allocation Personnalisée

d'Autonomie).

Un EHPAD peut être public, associatif ou géré par un organisme privé.

La Pagerie

6 allée de la Pagerie - 92500 Rueil-Malmaison

Tél. : 01 47 49 37 13

Site internet : www.arepa.org/la-pagerie

Cognacq-Jay

16 avenue de Versailles - 92500 Rueil-Malmaison

Tél. : 01 47 49 44 55

Site internet : www.cognacq-jay.fr/etablissements/ehpad

Emilie de Rodat

9 bis rue Trumeau - 92500 Rueil-Malmaison

Tél. : 01 47 49 44 08

Site internet : www.ehpademilie.org

Villa l'Impératrice (ex Résidence Mapi)

29-31, boulevard de Solférino - 92500 Rueil-Malmaison

Tél. : 01 47 16 62 00

Site internet : www.korian.fr/maison-retraite/ehpad-korian-villa-imperatrice-rueil-malmaison

Jules-Parent

81 Rue Jules Parent - 92500 Rueil-Malmaison

Tél. : 01 47 16 95 40

Site internet : www.chd-stell.fr

Nadar

27 rue Nadar - 92500 Rueil-Malmaison

Tél. : 01 47 51 18 20

Site internet : www.arepa.org/nadar

La Jonchère

25 Chemin de la Jonchère - 92500 Rueil-Malmaison

Tél. : 01 41 96 90 00

Site internet : www.orpea.com/maison-de-retraite-la-jonchere-rueil-malmaison

La Bruyère

1 rue la Bruyère - 92500 Rueil-Malmaison

Tél. : 01 47 10 26 26

Site internet : www.almage.com/residence-la-bruyere

Appartement témoin

Définition : Espace unique en France, l'appartement-témoin est un parfait exemple d'aménagement du logement et d'outillage permettant de faciliter et de sécuriser la vie quotidienne des personnes dépendantes.

Sa conception permet d'apprécier les innovations technologiques existantes pour optimiser son habitat et faciliter le quotidien. On y trouve exposées aussi bien des solutions techniques avancées que des astuces accessibles pour les petits budgets : meubles réglables en hauteur, rampes, cannes, toilettes japonaises, manchons adaptables, ustensiles de cuisine spécifiques...

La mise en situation de solutions adaptées aux différents besoins pour accompagner et sécuriser les gestes des personnes en perte d'autonomie font de cet appartement témoin un outil pédagogique à rayonnement intercommunal pour les usagers comme pour les professionnels exerçant dans le domaine du service à la personne : associations, hôpitaux, lycées professionnels, bailleurs sociaux, professionnels de santé, architectes...

La prévention des accidents domestiques, la présentation de solutions d'aménagement ou de sécurisation et la préparation d'une sortie d'hospitalisation figurent également parmi les objectifs de cet appartement-témoin.

4 types d'intervention sont proposés :

- Visites conseils et accompagnement de la personne dépendante dans l'aménagement de son logement - lien flyers

- Visites ponctuelles
- Actions de sensibilisation à la dépendance
- Actions de formation

Public : tout public et professionnels du secteur

Conditions : visites avec ou sans rendez-vous

Lieu : Maison de l'autonomie (MDA) - 10 ter rue d'Estienne d'Orves - 92500
Rueil-malmaison

Contact : Kirby FICHET au 01 47 32 66 54

E-mail : kirby.fichet@mairie-rueilmalmaison.fr

Aides à l'aménagement

Définition : La fédération SOLIHA (Solidaires pour l'Habitat) est spécialisée dans l'amélioration de l'habitat. Elle accompagne ainsi les personnes modestes, âgées, handicapées dans la réhabilitation, l'amélioration et l'adaptation de leurs logements, en constituant un dossier de financement, en cherchant des entreprises et en assurant le suivi des travaux.

Public : Personnes âgées, handicapées, modestes

Conditions : Etre locataire du parc social ou privé, propriétaire occupant, en pavillon ou en appartement. En fonction de vos ressources.

Lieu : Permanence un vendredi après-midi tous les 15 jours, à la Maison de l'autonomie (MDA)

Contact : Maison de l'autonomie (MDA) - 10 ter rue d'Estienne d'Orves - 01 41 39 88 00